

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 13 — — soir, Express.
 7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Les négociations de la paix et l'élaboration du traité définitif vont commencer à Vienne.

M. de Bismark et M. le comte de Rechberg laisseront aux seconds plénipotentiaires de Prusse et d'Autriche, le baron Werter et le baron Bremer, le soin de débattre toutes les stipulations de détail avec les envoyés danois, MM. de Quaade et le conseiller Fenger.

En outre, une commission militaire, composée de trois officiers supérieurs (le colonel danois Kauffman, le lieutenant-colonel autrichien Schœnfeld et le lieutenant-colonel prussien de Stiehle), sera chargée de régler la question de frontières.

La Prusse et l'Autriche ont déjà commencé, on le sait, à renvoyer les prisonniers danois dans leur patrie.

L'assemblée nationale de Danemark (le rigsråd) a ajourné la continuation de ses séances au 5 octobre prochain, jugeant inutile de délibérer et de discuter pendant que la conférence de Vienne élaborera les stipulations définitives de la paix.

Le rigsråd a voulu attendre que les négociations soient terminées. Mais le gouvernement danois n'attend pas jusque-là pour se conformer à la séparation des duchés : il rend au Sleswig les soldats originaires de ce duché.

Une dépêche de Flensbourg annonce que trois vapeurs danois ont amené dans cette ville mille soldats licenciés, originaires du Sleswig. Acclamés par les milliers de personnes qui les attendaient, ils ont débarqué en

chantant des hymnes nationaux et en portant des vivats à la patrie et à ses libérateurs. Les sept habitants qui avaient été emmenés comme prisonniers sont également revenus.

Si les soldats slesvigeois, dit le Pays, sont si joyeux de devenir Allemands et si enthousiastes pour les libérateurs austro-prussiens, le gouvernement danois ne pouvait rien faire de mieux que de les renvoyer au plus vite dans leur pays. Il est fort juste aussi que le traité fasse payer au Sleswig les frais de cette grande joie. Les habitants de ce duché savent déjà ce qu'elle leur coûte.

Le roi de Prusse ne rentrera pas à Berlin avant le commencement du mois prochain. Il est attendu ensuite pour la fin de septembre à Baden, où il ira célébrer l'anniversaire de la naissance de la reine.

On écrit de Paris, le 8 août, au Phare de la Loire :

Les renseignements qui me parviennent de différents côtés m'autorisent à vous dire que la dureté des conditions imposées au Danemark produit un effet déplorable.

Lord Russell lui-même, si indifférent au sort de la monarchie danoise, n'a pas pu s'empêcher d'en dire quelques mots à l'ambassadeur prussien.

Mais, comme vous le pensez bien, M. de Bernstorff n'a gardé aucun ménagement avec le ministre anglais, et il lui a répondu tout crûment que la Prusse et l'Autriche, se souciant fort peu du qu'en dira-t-on, ne prenaient plus en considération que leurs propres intérêts et ceux de l'Allemagne.

Le comte Russell n'avait rien à répliquer à une déclaration aussi franche, et il s'est tu ; mais, le lendemain ou le surlendemain, il paraît avoir posé au diplomate prussien une question à laquelle celui-ci a répondu avec moins d'assurance et de franchise.

Lord Russell lui a demandé s'il était vrai que la Prusse eût garanti à l'Autriche ses possessions italiennes ; M. de Bernstorff, visiblement embarrassé, aurait déclaré qu'il n'avait connaissance de rien de semblable, et lord Russell aurait ajouté qu'un tel engagement serait désastreux pour la Prusse autant que pour l'Autriche et l'Allemagne.

Tous ces détails me viennent de bonne source et je les crois exacts.

Je crois de même que M. de Bismark s'est ému de la question posée à M. de Bernstorff et a fait demander à son tour au cabinet anglais s'il maintenait la dépêche adressée le 20 août 1860 à son ministre à Turin. Cette dépêche disait que les intérêts de la Grande-Bretagne ne lui permettaient pas de laisser attaquer par l'Italie les possessions de l'Autriche sur l'Adriatique.

J'ignore si lord Russell persiste dans cette opinion, mais je ne serais pas surpris qu'il eût changé d'avis depuis la campagne austro-prussienne contre le Danemark.

Il convient d'ailleurs de remarquer que la solution d'un conflit austro-italien ne dépendrait pas plus aujourd'hui de la volonté de l'Angleterre qu'elle n'en a dépendu en 1859. A cette époque, nous avons fait la guerre malgré l'Angleterre ; il est probable que l'Italie ne la consulterait pas davantage et elle aurait, par ma foi, bien raison, car ce qui vient de se

passer en Danemark ne prouve pas que les conseils de l'Angleterre soient bons à suivre.

On lit dans une autre correspondance du même journal :

Il paraît que le gouvernement national polonais n'a pas renoncé, comme on pouvait le croire, à sa difficile tâche. Un décret du 5 juillet transfère la plus grande partie de ses pouvoirs au citoyen Jean Kurzyna, avec le titre de « représentant plénipotentiaire du gouvernement national à l'extérieur de l'occupation « moscovite. » Un autre décret, en date du 12, nomme le citoyen Alexandre Gultroy son commissaire en France et en Angleterre. Ces changements se sont effectués en dehors de l'influence aristocratique, et c'est là probablement ce qui a fait dire, ces jours derniers, que le gouvernement national polonais venait de proclamer la république.

Le général Ignatieff vient d'être nommé ambassadeur de Russie à Constantinople. C'est à lui que le gouvernement moscovite doit le traité de Tien-Tsin, par lequel la Chine a cédé à la Russie la province de l'Amour et une partie du littoral de la mer de Tartarie. L'envoi d'un homme tel que le général Ignatieff à Constantinople est de nature à faire supposer que le cabinet de St-Petersbourg veut tout au moins être prêt à faire face aux éventualités qui peuvent surgir en Orient.

Voici, d'après les journaux espagnols, quelques détails sur la tentative de rébellion militaire qui devait avoir lieu à Madrid dans le régiment de Savoie :

« Quelques individus appartenant au régi-

FEUILLETON.

LES

PREMIÈRES AMOURS DE SIDI-BEN-RAHMAN.

(Suite et fin.)

Il se jeta tout habillé sur sa couche de peaux de bêtes, mais il n'y trouva point le repos; le sommeil avait ses paupières; il lui semblait voir toujours devant lui, la belle fille de la rue de France, dont les charmes étaient à peine voilés, dont les yeux étaient d'azur, les lèvres de corail et les dents de perles blanches.

Le lendemain, il oublia, pour la première fois de sa vie, de presser entre ses lèvres le bout d'ambre de son tchibouck.

Le lendemain, et pour la première fois, sa caravane resta suspendue au clou de la tente et ne fit point parler la poudre.

On le vit tout le jour, couché sous une touffe de rieurs roses, le menton appuyé dans la paume de la main, le visage tourné vers le nord, le regard fixé dans les vapeurs brumeuses qui couvraient l'horizon du côté de Maskara.

Un lion eût pu s'élançer sur lui sans le faire trébucher : son corps seul était au douar des Beni-Arva, Maskara avait sa pensée toute entière.

Le soir, il ne toucha que des lèvres au couscoussou succulent que les esclaves de son père servirent sur de larges assiettes en bois.

La nuit venue, loin d'alléger ses tourments les redoubla; il ne dormit pas; mais il soupira, s'agita sur sa couche et gémit comme un lion blessé.

Trois jours après, il gardait le lit.

— Qu'as-tu? lui demanda son père, effrayé de sa pâleur.

— Rien, répondit-il tristement.

Un médecin français fut appelé en toute hâte; il constata un grand abattement, sans aucun symptôme de maladie, et déclara qu'il fallait attendre avant de rien prononcer sur l'état du malade.

Le vieux père était désespéré.

Il avait invoqué les prières des plus célèbres marabouts du pays. Il avait acheté à prix d'or les amulettes les plus sacrées, et les talismans de velours sou-taché d'or sur lequel la main d'un saint prophète avait tracé l'Abacadabra cabalistique.

Soins superflus! Remèdes, talismans, prières, tout échouait contre le mal mystérieux qui dévorait Ben-

Rahman.

Le jeune scheik se taisait sur les causes de son étrange maladie, soit qu'il ne s'en rendit pas bien compte, soit qu'il rougit d'avouer son amour.

Heureusement que Mustapha ne fut pas si discret.

Il raconta au père de Ben-Rahman les divers incidents de leur voyage à Maskara, sans oublier, bien entendu, la belle fille de la rue de France. Ce fut un trait de lumière pour le vieillard.

— Enfin, je sais tout, dit-il, en s'adressant à son fils avec un ton de reproche et de pitié.

— Oh! père!

— Tu l'aimes donc bien, cette femme?

— Si je l'aime! j'en mourrai, père.

— Cela ne t'avancerait guère; je veux que tu vives, je veux que tu sois heureux.

— Si vous saviez comme elle est belle!

— Raison de plus pour ne pas mourir.

Ben-Rahman hocha tristement la tête :

— Mon amour est sans espoir, murmura-t-il, celle que j'aime est Française.

— Qu'importe? j'ai de l'or, des diamants, des bracelets de perles fines; je ferai reluire tout cela à ses yeux. Une femme, quel que soit son pays, résiste rarement à de telles armes. Elle t'aimera, elle te

suivra, elle sera ta femme. Quel que soit le prix qu'en demande son père, j'y souscrirai sans regrets, si cela peut te rendre heureux.

— Avec cette houri, ma tente me semblerait plus belle que le paradis d'Allah.

— Hâte-toi donc, enfant, de rétablir tes forces, et nous irons ensemble à Maskara demander la main de celle que tu aimes.

— Père, vos paroles sont un baume qui m'a rendu la force; je me sens en état de partir demain.

Le lendemain en effet, Ben-Rahman, rendu comme par enchantement à la santé, galopait en compagnie de son père et de Mustapha sur la route de Maskara.

Sans prendre de repos, nos voyageurs se dirigèrent en toute hâte vers la rue de France.

La belle fille était encore ce jour-là dans la boutique, avec son doux regard et son charmant sourire.

Ben-Rahman eut le vertige :

— Allah! attendrait-elle mon retour? m'aimerait-elle? murmura-t-il; oh! ce serait trop de bonheur! Les deux Arabes heurtèrent à la porte :

Un homme de trente-cinq ans environ, au visage européen, aux manières aisées, vêtu à la mode de

ment de Savoie ont été compromis dans la dernière émeute à laquelle on n'a pas laissé le temps de se produire. A deux heures du matin ils devaient sortir dans la rue; le signal était un coup de feu; à cette détonation devaient paraître deux cavaliers dans les environs de la montagne del Principe Pio. A ces hommes devaient se joindre la partie du régiment disposée à quitter le quartier. Un officier et six sergents du régiment de Savoie sont au secret.

On instruit l'affaire du lieutenant et des sergents du régiment de Savoie, et tout prouve que les précautions adoptées par l'autorité n'étaient pas superflues. Heureusement le bon esprit et la loyauté qui animent le régiment de Savoie ont empêché les choses d'aller plus loin. Il y a de vrais coupables, et le gouvernement est décidé à sévir contre eux de la manière la plus inexorable. Du reste, cette échauffourée est un fait isolé, et toutes les nouvelles s'accordent à dire que l'ordre public n'est pas compromis.

Le lieutenant compromis se nomme Buena. Il avait été secrétaire intime du précédent colonel. Le conseil de guerre instruit l'affaire.

D'après les dernières nouvelles du Japon une guerre est considérée comme inévitable entre ce pays et l'Angleterre. Le parti féodal des daimios rend inapplicables les bonnes dispositions du souverain envers les étrangers, et c'est contre eux, sans doute, que seraient dirigées les hostilités, si la marine britannique se décidait à les commencer.

Le Times publie des nouvelles de la guerre d'Amérique qui démentent les dépêches de New-York dans lesquelles une série de défaites du Nord était travestie en victoires imaginaires.

Après le récit des faits, le Times dit avec raison :

« Ce qu'il y a de certain, c'est que la campagne du général Grant n'a été qu'un échec aussi complet que désastreux. »

Si le gouvernement contédéré (sud) était dissous demain, M. Lincoln aurait à imposer par la force ses conditions à chaque Etat successivement, et à maintenir cette violation de leurs droits par une occupation militaire permanente. Donc, tant que durera sa présidence, le Nord est condamné à faire au Sud une guerre sans autre alternative que l'extermination et la ruine. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, a adressé la circulaire suivante à NN. SS. les archevêques et évêques :

France, paletot marron, gilet blanc, pantalon fantaisie, cheveux frisés et avec une belle raie partant du front à l'occiput, vint leur ouvrir la porte avec force politesses et les pria d'entrer.

Les Arabes étaient émerveillés de l'urbanité de leur hôte : ils pénétrèrent dans l'intérieur de la boutique après avoir fait selon l'usage les révérences orientales.

Mustapha les suivait, portant deux sacs de cuir, l'un plein d'or pour payer au père la rançon de sa fille; l'autre plus petit, mais gonflé de perles et de diamants destinés à parer la future épouse de Ben-Rahman.

L'amoureux dirigea d'abord les yeux du côté où il avait aperçu sa belle inconnue; mais, contre son attente, elle ne se leva point pour recevoir les visiteurs, et ne tourna pas même la tête de leur côté.

La mode de son pays l'ordonne sans doute ainsi, pensa Ben Rahman, et il se résigna à attendre.

— Seigneurs, demanda le Français, veuillez me dire quel motif me procure l'honneur de votre visite?

— Un motif sérieux, dit le père de Ben-Rahman, j'ai à vous parler d'affaires.

— Diable!

« Paris, 19 juillet.

» Monseigneur,

» Dans peu de jours, une double solennité conviera les populations à célébrer une des grandes fêtes de l'Eglise, en même temps qu'un anniversaire cher à la France. C'est le privilège du ministre des cultes, monseigneur, d'être, à cette occasion, l'interprète des sentiments religieux de l'Empereur, en venant demander au clergé et aux fidèles des prières pour le Souverain qui a tant de titres à notre reconnaissance, et pour la famille impériale, objet de notre attachement et de notre espoir. Je sais avec quel empressement Votre Grandeur répondra à ce pieux désir, et je suis assuré de devancer ses intentions en l'invitant à vouloir bien ordonner qu'un *Te Deum* suivi d'un *Domine salvum* soit chanté, le 15 août, dans toutes les églises de son diocèse, à l'issue de la messe paroissiale. M. le préfet concertera avec l'autorité ecclésiastique les mesures que cette cérémonie peut réclamer.

» Agrérez, etc., J. BAROCHE.

— Dans ces derniers temps, les conseils des ministres se sont succédé très-activement à Londres. Après celui de samedi, tous les ministres sont partis pour la campagne, mais aucun d'eux n'a quitté l'Angleterre, et ils se sont entendus pour pouvoir se réunir, si les événements l'exigeaient.

— On écrit de Paris à l'Indépendance belge :

« On assure que l'Empereur s'est fort préoccupé à Vichy de la supériorité foudroyante qu'a assurée aux Prussiens, dans leur guerre avec le Danemark, le mécanisme de leurs fusils se chargeant par la culasse; ce mécanisme, en effet, permet de tirer avec une rapidité tout à fait interdite à l'ancien système. S. M. aurait chargé le colonel Favé, directeur du musée d'artillerie, de préparer les éléments d'une commission ayant pour but d'examiner s'il n'y a pas lieu de renouveler dans ces conditions l'armement de notre infanterie. »

» On annonce que l'Empereur s'occupe de la construction d'un affût de son invention pour les gros canons de la marine. Cet affût remplirait, dit-on, toutes les conditions du programme tracé par le conseil d'amirauté. »

— Le prince Napoléon, qui a quitté le Havre mercredi dernier, sur le yacht impérial le *Prince-Jérôme*, est arrivé mercredi à Tall of the Bank (Ecosse).

— On sait que le prince Humbert, fils aîné du roi d'Italie, doit faire prochainement une excursion à Paris. Il est probable que dès qu'il sera de retour à Turin, vers la fin de ce mois, le prince retournera à Naples.

— Un des fils du roi de Siam vient à Paris pour entrer à l'école de Saint-Cyr et recevoir une éducation européenne.

— On lit dans l'Opinion nationale : Le *Moniteur* publie aujourd'hui un supplé-

ment à peu près exclusivement rempli par les annonces.

Nous pions M. le gérant du *Moniteur* de vouloir bien nous dire si ce supplément a payé le timbre.

En effet, ce supplément n'est pas publié pour le service de l'Etat, et le produit de ces annonces profite exclusivement à la propriété du *Moniteur*. L'exemption du timbre serait donc, dans cette circonstance, de la part de l'administration, un acte de bon plaisir et de pur favoritisme.

Nous disions savoir si ce régime a définitivement succédé à celui de la justice et de l'égalité, et si, au premier rang des avantages que l'administration se croit le droit de conférer, il faut compter celui de s'enrichir par la violation impunie et privilégiée de la loi.

— Le *Moniteur* qui a rendu compte du procès des correspondances, — ce qui lui était interdit, — n'a pas dit un mot encore du procès des treize, dont il n'est pas défendu de parler.

— Le texte du traité de paix conclu à Vienne donne lieu à beaucoup de commentaires. On remarque qu'il n'y est fait aucune mention de la Confédération-Germanique.

— Pendant le mois de juillet, le nombre des déclarations de faillites, dans le département de la Seine, s'est élevé à 129, soit 37 de plus que le mois précédent. Dans son audience du 2 août, le tribunal a prononcé 14 déclarations de faillite.

— Il arrive, rarement, à la vérité, qu'une lettre jetée à la poste — non pas par votre domestique — par vous, par vous-même qui en avez entendu le frôlement léger dans la boîte de cuivre, ne parvient pourtant pas à destination, et alors vous pestez contre la poste, ses employés et ses facteurs, vous faites votre réclamation, et si elle n'aboutit pas, ce qui peut encore arriver, vous concluez que votre lettre a été soustraite, volée, et que naturellement le voleur fait partie de l'administration.

Or, écoutez l'histoire de la lettre volée de notre ami M. Edouard P...

Il y a sept mois environ, son beau-frère, qui habite Nîmes, lui adressait à Paris une lettre qui se terminait par ce post-scriptum : « J'espère que vous avez été assez aimable pour faire la petite commission dont je vous ai chargé dans ma lettre d'il y a huit jours. »

M. Edouard P... relut la phrase et, n'y comprenant rien, répondit courrier par courrier : « Je ne demande pas mieux que de faire la commission dont vous me parlez, mais pour cela il me paraît assez nécessaire d'en connaître l'objet, et votre dernière lettre est la seule et unique que j'aie reçue de vous depuis six semaines. »

Dans une nouvelle lettre à cheval contre la poste, car il y avait bien réellement une lettre

— Mais, cher Monsieur, vous vous trompez assurément; je n'ai pas de fille.

— Serait-ce votre femme que mon fils aurait aperçue? Par Mahomet! il ignorait cette circonstance; pardonnez-lui.

— Ni femme, ni fille. Grâce à Dieu je suis encore garçon.

— Alors c'est une de vos esclaves : l'affaire en ce cas-là sera promptement terminée : quel prix en demandez-vous?

— Je n'ai ni esclaves ni servantes; je suis tout bonnement un perruquier qui rase pour cinq sous toutes les barbes du monde. Et le diable m'emporte si je comprends rien à votre demande!

— C'est en vain que vous voulez la cacher : elle existe, elle est ici, je l'ai vue, s'écria l'impétueux Ben-Rahman.

— Qui cela?

— Une femme; une ravissante créature, une houri du paradis.

— Une femme chez moi! foi de Parisien, je serais curieux de la voir.

— Elle est là, s'écria le scheik en entraînant le perruquier vers la partie de la devanture où se trouvait la jolie fille.

égérée ou volée, l'irascible Méridional manda sa commission à M. P... qui s'en acquitte sans plus de souci que d'une réclamation devenue inutile.

Il y a de cela sept mois, nous l'avons dit.

Hier matin, M. Edouard P... déjeunait; on lui apporte une lettre, elle était timbrée de Nîmes à la date du 10 décembre dernier et portait au-dessus de la suscription ces mots, tracés à l'encre rouge : *Trouvée à Péking, dans un journal* : c'était la lettre du beau-frère, laquelle avait été effectivement volée... par un journal, par le *Pays*, peut-être, qui l'avait emportée entre deux plis à l'extrémité du monde.

Une lettre retour de Chine! Si c'était au moins une bouteille de Bordeaux disait plaisamment M. Edouard P... en nous contant l'aventure.

— On lit dans le *Monde* :

« Une certaine émotion règne, dit-on, dans l'Ombrie, par suite du grossissement du ruisseau d'Assise. Ce fait a toujours été, depuis le XIII^e siècle, regardé comme un présage de grands événements politiques. »

« Ces événements ne tarderaient pas à se produire, et deux personnages qu'il est inutile de nommer auraient annoncé, l'un à Rome, l'autre à Turin, l'approche de la crise. »

— Autre prédiction : On a remarqué que les cigognes foient en ce moment le haut clocher de Strasbourg. C'est qu'apparemment il fait trop chaud. Mais les Alsaciens disent que lorsque les cigognes se cachent, c'est mauvais signe pour l'Allemagne!

Chronique Locale.

Mardi soir c'était fête au pensionnat de Nantilly : la distribution des prix aux élèves de cet établissement avait attiré, dans la cour si élégamment décorée, ce groupe d'amis sincères qui saisissent avec empressement l'occasion de cette solennité pour témoigner à l'habile directeur toute leur sympathie et toute leur amitié.

Ici, rien de cet éclat qui sied si bien à d'autres maisons d'instruction et pour qui toute pompe est si légitime; ici, rien de cet appareil qui serait presque choquant; chaque année, à pareil jour, n'est-on pas habitué à respirer, sous cette tente, sous ces ombrages, un doux parfum qui enivre et l'esprit et le cœur. Ces parents, ces amis, ces enfants épanchent mutuellement leur joie; ces lauriers qui couronnent les élèves rayonnent vers leur directeur, et il reçoit ainsi la récompense de ses peines et soins de toute l'année.

M. Coulon, dans quelques paroles qu'il a prononcées avant de décerner les palmes, a exposé ce qui dirigeait ses pas. Il s'applique, a-t-il dit, à former des hommes utiles et agré-

Le Français se frappa le front comme un homme qui trouve le mot d'une énigme longtemps cherchée, puis il partit d'un fou rire, tellement franc, tellement joyeux, qu'il se tordait les côtes à se disloquer sous cet effort de gaieté.

Les deux Arabes restèrent stupéfaits :

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda le vieillard.

— Explique-toi! s'écria Ben-Rahman d'une voix où perçait la colère.

— Pour Dieu, Messieurs, laissez-moi rire à mon aise, je vous expliquerai tout ensuite. Ah! ah! ah! la bonne histoire! Je l'irais dire à Paris sous la foi de vingt serments qu'on ne me croirait pas. Ah! ah! ah! je ferai une maladie à forcé d'en rire, parole d'honneur!

Quand le Français eut un peu calmé sa joyeuse humeur, il amena ses hôtes devant la ravissante créature, cause innocente de cette scène bizarre.

— Examinez-la bien, dit-il à Ben-Rahman.

— Elle dort, dit l'Arabe.

— Touchez-la du doigt, ajouta le Français.

Ben-Rahman, tout palpitant d'amour, avança la main afin de toucher du doigt cette peau fine et veloutée qui avait allumé dans son sein une si terrible

bles : utiles par l'étude des lettres et des sciences, agréables pour la société et pour eux-mêmes par une autre étude, celle du dessin et de la musique. Il ne prétend pas, sans doute, faire un dessinateur émérite ou un virtuose renommé de celui qui est né avec de tout autres dispositions ; mais ces notions laissent toujours chez le jeune homme un tact, une délicatesse de sentiment qui est le propre de ces sortes de connaissances.

Après ces paroles, M. Coulon a proclamé comme suit les noms des vainqueurs :

PRIX D'HONNEUR. — Victor Mégren.

1^{er} COURS. — 1^{re} Division. — Excellence.

Jules Ouvrard, Victor Mégren.

Orthographe et Lexicologie. — Lucien Torteil,

Jules Ouvrard.

Syntaxe et Langue française. — Lucien

Torteil, Victor Mégren.

Analyse grammaticale et logique. — Jules

Ouvrard, Louis Rébeilleau et Emile Launay.

Rédactions et Narrations. — Lucien Torteil,

Emile Launay.

Géographie et Cosmographie. — Jules

Ouvrard, Victor Mégren.

Histoire. — Jules Ouvrard, Emile Launay et

Victor Mégren.

Calcul et Géométrie usuelle. — Jules Ouvrard,

Victor Mégren et Louis Carichou.

Histoire naturelle et Physique. — Jules

Ouvrard, Victor Mégren.

Instruction religieuse. — Jules Ouvrard,

Victor Mégren.

Leçons et devoirs de toute l'année. — Victor

Mégren, Jules Ouvrard,

2^e COURS. — DIVISIONS RÉUNIES. — Excel-

lence. — Henri Vincent, Auguste Blottin.

Orthographe. — Henri Vincent, Auguste

Blottin.

Syntaxe et langue française. — Henri Vincent,

Auguste Blottin.

Analyse grammaticale. — Auguste Blottin,

René Charruau et Jules Guédon.

Géographie. — Léonce Bonneau, Henri Vin-

cent.

Histoire. — Louis Cholet, Alfred Gesta.

Calcul. — Louis Harpin, René Charruau.

Instruction religieuse. — Aug. Blottin, Jules

Guédon.

Leçons et devoirs de toute l'année. — Auguste

Blottin, Henri Vincent.

CONCOURS GÉNÉRAL. — COURS SPÉCIAUX.

Écriture. — 1^{re} division. — Octave Hermen-

not, Em. Séchet.

2^e division. — René Charruau, Alfred Gesta.

DESSIN. — 1^{re} division. — Octave Hermenot,

Emile Launay et Victor Mégren.

2^e division. — Henri Vincent et J. Jeunette,

Charles Mégren.

ARRENTAGE ET LEVÉE DES PLANS. —

Jules Ouvrard, Emile Launay, Octave Hermenot

et Victor Mégren.

MUSIQUE INSTRUMENTALE. — Charles

Mégren, Léonce Bonneau.

MUSIQUE VOCALE. — Charles Mégren,

Victor Mégren.

MUSIQUE RELIGIEUSE. — Jules Guédon,

Auguste Blottin.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE.

1^{re} DIVISION. — Lecture. — Siméon Lévy.

Écriture. — Eugène Maupoint.

Orthographe. — Eugène Maupoint.

Analyse. — Paul Péan.

Verbes. — Eugène Maupoint.

Géographie. — Siméon Lévy.

Histoire sainte. — Siméon Lévy.

Calcul. — Eugène Maupoint.

Leçons et Devoirs. — Paul Péan.

2^{me} DIVISION. — Lecture. — Ernest Cavellier.

Écriture. — Armand Delalande.

Orthographe. — Armand Delalande.

Analyse. — Gaston Robin.

Verbes. — Gaston Robin.

Géographie. — Gaston Robin.

Histoire sainte. — Albert Berge.

Calcul. — Armand Delalande.

Leçons et Devoirs. — Albert Berge.

3^{me} DIVISION. — Lecture. — Alphonse Vellé.

Écriture. — Alphonse Vellé.

Orthographe. — René Moriceau.

Verbes. — Alphonse Vellé.

Histoire sainte. — Georges Mondain et René

Moriceau.

Calcul. — Georges Mondain.

Leçons et Devoirs. — René Moriceau.

Les cours des vacances s'ouvriront le 12

septembre.

La rentrée des classes est fixée au lundi 10

octobre.

Nous publions aujourd'hui le programme des régates qui auront lieu lundi prochain à Saumur. Que pourrions nous ajouter ! Le concours des sociétés nautiques d'Angers, Tours, Orléans, nous promet une fête brillante et pleine d'intérêt.

VILLE DE SAUMUR.

FÊTE DU 15 AOUT 1864.

RÉGATES

Données par la société nautique de Saumur, sous le patronage de l'autorité municipale, avec le concours des sociétés d'Angers, Tours et Orléans, le lundi 15 août, à 2 heures de l'après-midi, sur la Loire, en amont du pont Cessart.

PROGRAMME.

Course à un rameur (funneys).

1^{er} prix : Médaille de vermeil.

2^{me} prix : Médaille d'argent.

Course à deux rameurs.

1^{er} prix : Médaille de vermeil.

2^{me} prix : Médaille d'argent.

Course de canots yoles (amateurs).

1^{er} prix : Médaille d'argent.

2^{me} prix : Médaille de bronze.

plongé dans une prostration complète ; des larmes silencieuses se faisaient jour sous ses paupières bronzées.

— Allah ! murmurait-il tristement, j'avais pourtant fait un beau rêve !

— Fils ! dit le vieillard en lui frappant sur l'épaule, il est d'autres femmes aussi belles, aussi séduisantes, et que le ciel a douées d'un cœur qui sait aimer.

— Non, répondit le jeune scheik en baissant la tête : les premières amours sont toujours les plus belles : l'amour est une rose qui ne fleurit qu'une fois. — N'importe, ajouta-t-il après un long silence, j'achète cette statue de cire. Elle me rappellera du moins, à défaut de bonheur, le plus beau songe qui ait bercé ma vie :

— Pour cinq cents francs vous pouvez vous donner cette joie, dit le perruquier en s'inclinant.

Ben-Rahman fit un signe : Mustapha, toujours docile, compta la somme demandée, et emporta la poupée de cire.

Ben-Rahman le suivit en soupirant, tandis que son vieux père lui disait :

— Fils, console-toi : le songe vaut parfois mieux que la réalité.

FRANCIS TESSON.

Course à un rameur (skiffs).

1^{er} prix : Médaille de vermeil.

2^{me} prix : Médaille de bronze.

Course à quatre rameurs.

1^{er} prix : Médaille de vermeil.

2^{me} prix : Médaille d'argent.

Course d'ensemble.

Un prix dans chaque série. — Panier de vin de Champagne.

Intermède. — Course à la bourde.

1^{er} prix : Quinze francs.

2^{me} prix : Dix francs.

CONCERT MILITAIRE

PAR LA MUSIQUE DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE
SOUS LA DIRECTION DE M. BRUCK.

Programme des Morceaux qui seront exécutés dans l'intervalle des Courses.

1^o Ouverture de Zampa.

2^o Ouverture de Fra-Diavolo.

3^o Chœur d'hommes de Guillaume Tell.

4^o Air du Crociato.

5^o Fantaisie sur la Traviata.

6^o Duo de la Norma.

7^o Duo de Lucie de Lammermoor.

8^o Ouverture des Diamants de la Couronne.

Les engagements aux Courses seront reçus jusqu'au 12 août, et devront être adressés franco à M. Roland, 26, place de la Bilange.

Chaque engagement devra indiquer la nature de l'embarcation, le nom du propriétaire et la couleur de l'équipe.

Une carte d'invitation est indispensable pour l'entrée des tribunes.

Le Président, E. ROLAND.

Vu et approuvé :

Le Maire de Saumur, député au Corps-Législatif, LOUVET.

La musique de l'École de cavalerie jouera ce soir, dans l'enceinte du Carrousel, les morceaux suivants :

1^o Trio du Comte Ory ;

2^o Air de Lucia ;

3^o Romance : Si j'étais Roi ;

4^o Duo de Sémiramide ;

5^o Grande Polonaise ;

6^o Pergola (polka).

Les examens pour l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr des jeunes gens des départements de Maine-et-Loire, Sarthe et Orne, auront lieu à la Flèche le 14 août.

On lit dans le Phare de la Loire :

Jeudi dernier, M^{me} Burgevin, âgée de 53 ans, demeurant à Nantes, rue Crébillon, 5, se rendant à la gare de notre ville, fut piquée à la lèvre par une mouche. Rentrée chez elle, cette dame n'attachait point d'importance à cela, et ce n'est qu'avant-hier que l'enflure se déclara. Malgré tous les soins, M^{me} Burgevin succombait, vingt-quatre heures plus tard, en proie à d'horribles souffrances.

Le Journal de la Vienne donne en ces termes une nouvelle qui ne peut manquer d'intéresser les amateurs de grande chasse de nos contrées :

« On nous parle du retour probable de M. le duc de Beaufort dans le Poitou. Mais ce grand chasseur n'y reviendrait pas sans éléments de succès.

« M. de Beaufort, avec toute la persévérance et toute la ténacité du génie anglais, s'est proposé de résoudre ce difficile problème : créer des chiens et des chevaux capables de forcer le vieux loup ; et tous ses soins, toutes ses combinaisons tendent, dit-on, vers ce but ; depuis qu'il a quitté le sol de la France. On ajoute qu'il est sur le point d'atteindre un résultat décisif.

« C'est au moyen de chiens amenés, par l'élevage et par l'entraînement, à une vitesse inconnue jusqu'à ce jour, avec des chevaux dressés par le même système et capables de suivre sans désemparer une carrière extraordinaire, qu'il espère bientôt prouver au monde des veneurs que rien n'est impossible à l'homme

dont la volonté ne se laisse démonter par aucun revers ; arrêter par aucun obstacle.

« Mais comme le loup n'habite plus l'Angleterre, et qu'on ne peut initier qu'imparfaitement les chiens de nouvelle formation à la connaissance et aux habitudes de ce rude et sauvage coureur, une partie de la meute de M. de Beaufort et quelques-uns de ses piqueurs prendraient prochainement les devants et viendraient en France vers le mois de septembre, pour se familiariser avec l'ennemi qu'on se propose de vaincre. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres, 10 avril. — Le correspondant spécial du Times lui mande de New-York, à la date du 30 juillet : « Les confédérés marchant sur trois colonnes se sont avancés en Pennsylvanie et ils ont occupé Chambersburg ; le 27, les confédérés ont été repoussés dans une attaque dirigée contre une partie de l'armée de Grant qui avait traversé le James-River au Nord ; il leur a été fait 50 prisonniers et enlevé 4 canons. »

Une partie de l'armée fédérale est maintenant retranchée à Deep Bottom, à dix milles de Richmond. On croit que le siège de Pétersbourg est abandonné.

La non-publication des dépêches officielles de Sherman fait craindre que la position de l'armée fédérale à Atlanta ne soit défavorable.

La perte générale dans la retraite de Winchester à Harper's Ferry a été de 4,200 hommes.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

VILLE DE SAUMUR.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

ADJUDICATION des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant l'année 1865.

Le mercredi 24 août 1864, à une heure de l'après-midi, en l'Hôtel-de-Ville de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance, pendant l'année 1865.

Le cahier des charges réglant le mode et les diverses conditions de l'adjudication, est déposé au Secrétariat de la Mairie, où il sera communiqué aux personnes qui voudront en prendre connaissance ; tous les jours non fériés, de 11 heures à 3 heures.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 26 juillet 1864.

Le Maire, Député au Corps-Législatif,
LOUVET.

MODELE DE SOUMISSION.

Je soussigné (Noms, prénoms, profession), demeurant à _____, faisant élection de domicile à Saumur au Bureau de Bienfaisance, m'engage à fournir à cet établissement, pour les besoins du service, pendant l'année 1865, aux époques qui me seront indiquées, toute la viande de première qualité dont l'administration me fera la demande, au prix de _____ le kilogramme, de bœuf, avec cette explication que le prix du kilogramme de veau et mouton par moi fourni, me sera payé au même prix, augmenté de vingt pour cent.

Je déclare en outre, si je suis adjudicataire, me soumettre à toutes les conditions du cahier des charges dont j'ai pris connaissance.

Saumur, le _____

(Signature.)

NOTA. — Cette soumission doit être écrite sur papier timbré de 50 centimes et mise sous enveloppe cachetée.

LA FREGATE L'INTROUVABLE (1 vol., 1 fr.), qui est un peu partout, puisqu'elle n'est nulle part ce prototype imaginaire du navire de guerre gaiement lancé sur les flots comme le 101^{er} fut mis en marche sur la terre ferme,

l'aimable mère Gigogne dont G. de la Landelle nous a conté les labours maternels, ne pouvait manquer d'avoir une famille nombreuse. Sa troisième édition est sous presse, ceci n'est qu'un détail; mais tout succès engendre d'autres succès. Nous signalons donc avec un joyeux empressement les désopilantes **Cousines de l'Introuvable** (Brunet, éditeur, rue Bonaparte, 31, un vol., 1 fr.) (1). autres esquisses navales dans le même goût, traitées avec la même verve, ayant le même attrait, et, qui mieux est, se rattachant par une foule de liens ingénieux à leur aimable et chère parente. *Les Cantinières manquées, le Fourrier Jean-Baptiste Lavertu, les Passagers*, parmi lesquels on retrouve avec plaisir le bienheureux 101, — *le Mal de mer*, — *Candide Pistolet*, — *l'Amiral Badin*, complètent, sans l'épuiser, cette série de croquis légers qu'un auteur aimé des lecteurs consacre aux mœurs des marins.

Puisque le public accueillera bien (nous n'en doutons pas) la *Frégate l'Introuvable* et ses *Cousines*, il réservera aussi (nous l'affirmons) quelques-unes de ces faveurs pour les *Étapes du Père la Ramée* (1 vol., 1 fr. Brunet, éditeur, 31, rue Bonaparte) (1). Sortir de la marine pour entrer dans l'armée, cela semble assez naturel. *Une vieille culotte de peau*, lasse du métier de la guerre, veut encore laisser autre chose que le souvenir de ses glorieux services. L'armée a ses légendes comme tout pays, comme toute classe de la société; fort peu sont connues, surtout les plus amusantes, celles qui font les délices de la chambrée et reposent le trouper fatigué. Ce sont ces légendes qu'un vieux grognard va nous raconter successivement sous le titre général de *Souvenirs d'une vieille culotte de peau*, et pour débiter il nous donne celle du *Père la Ramée*, dont

le nom est bien connu, mais dont les hauts faits n'ont pas encore trouvé d'historien.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 6 août.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Régates du Havre. — Distribution des prix au collège arabe-français d'Alger. — Autobiographie d'un poète (fin). — Les bains d'Arcachon. — La littérature béarnaise. — Salon de 1864. — Excursions sur les côtes de Normandie. — Chronique musicale. — L'aiguilleur, paroles et musique de M. Gustave Nadaud.

Gravures : S. M. Marie-Ferdinand-François d'Assise, roi d'Espagne. — Le marabout Abdel-Azis, chef de l'insurrection algérienne. — Convoi de prisonniers danois, amenés de l'île d'Alsen à Rendsbourg. — Grandes régates du Havre (24 juillet). — Arrivée de M. F. de Les-

seps au seuil d'El-Guisr, le 10 juillet. — Les bains d'Arcachon (7 gravures). — Salon de 1864 : Œdipe et le Sphinx; — Un dimanche au musée du grand-duc. — Excursions sur les côtes de Normandie (7 gravures). — L'aiguilleur, paroles et musique de M. Gustave Nadaud. — Rébus.

M^{me} Guichard, COUTURIÈRE EN CORSETS, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son établissement au rez-de-chaussée de la maison qu'elle habite, place du Marché-Noir, 7, et qu'elle a ajouté à sa fabrication de *corsets sur mesure*, en tous genres, les *corsets de Paris* et les *corsets sans couture*, ainsi qu'un assortiment de *jupons* et de *crinolines*; elle tient également toutes les *fournitures* qui entrent dans ces deux sortes de confections.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DUBOIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Dubois, ancien boulanger à Saumur, sont invités à se trouver, le mardi 16 août courant, à neuf heures, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (364)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE STELWAGEN.

Les créanciers de la faillite du sieur Stelwagen, négociant à Saumur, sont invités à se trouver le mardi 16 août courant, à 9 heures, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de la faillite, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (365)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE COUTIN.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Coutin, charpentier, demeurant à Vihiers, sont invités à se trouver en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mardi 16 août courant, à 9 heures et 1/2 du matin, à l'effet d'être consultés sur la nomination d'un syndic.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (366)

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UN

TRÈS-BEAU JARDIN
De 30 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur.
S'adresser, pour traiter, à M^r TOUCHALEAUME, notaire. (295)

AVIS.

Un bon comptable, employé depuis 10 ans chez un notable-commerçant de Paris, voudrait trouver à Saumur, un emploi de comptable, dans une administration, ou de teneur de livres, — chargé de la vente, — chez un commerçant.
Excellentes références.

Ecrire à M. A. Joly, 11, Petite rue Taranne, Paris. (367)

A VENDRE

UN TRÈS-BEAU CHIEN couchant, âgé de trois à quatre ans, parfaitement dressé.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

A Châtellerault, UN ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER
Très-bien achalandé, parfaitement situé, sans aucuns frais d'installation, bail 15 années.
Toutes facilités de paiement.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

UNE TRÈS-BELLE GLACIÈRE.
S'adresser à M. GIRARDEAU, rue du Presbytère, à Nantilly. (357)

AVIS.

On demande un emploi de régisseur.
Les meilleurs certificats seront produits, et dans la gestion, il sera apporté l'expérience de quinze années de stage dans le notariat.
S'adresser au bureau du journal.

Changement de domicile.

M. REVEAU, agent de change à Saumur, a transféré son domicile rue du Petit-Mail, n° 5, en face du magasin de la pompe à incendie.

Construction de Machines A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES.
Plusieurs brevets d'invention.

Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

H. GAULTIER, MÉCANICIEN,
Boulevard de Laval, Angers,
Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n° 9, Saumur.

Maladie de la Vigne

Guérison certaine.
Une seule opération suffit.
soufrage inutile.
Attestations nombreuses de ces faits.
S'adresser à M. POIRIER, rue Royale, 78, Tours.
Brochure en vente chez GUILLAND-VERGER, éditeur.
Brevet d'invention.

EN VENTE:

FIDES

OU

CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DU

CHATEAU D'ANGERS

Poème, couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers,
ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,
Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

LE SIÈCLE ILLUSTRÉ

Journal illustré paraissant deux fois par semaine,

PUBLIE EN CE MOMENT

LE TUEUR DU ROI

Grand roman historique inédit,

PAR TURPIN DE SANSAY,

Auteur de *la Sorcière de Paris*, de *la Peste noire* et des *Chiffonniers de Paris*.

Cette œuvre, l'une des plus palpitantes qui aient été depuis longtemps livrées au public, emprunte ses drames et ses péripéties aux secrètes Annales de l'histoire, à l'époque si remarquable de l'histoire du règne de Charles IX, de Catherine de Médicis et des guerres des catholiques contre les huguenots.

Bureaux du *Siècle illustré* : 1, rue du Pont-de-Lodi. — Prix de l'abonnement pour les départements : Un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — Envoyer un mandat de poste.

NOUVELLE SOUSCRIPTION
Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 195 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 9 AOUT.			BOURSE DU 10 AOUT.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862.	66 20	» »	» »	66 35	» 15	» »
4 1/2 pour cent 1852.	94 60	» »	» 35	94 60	» »	» »
Obligations du Trésor.	437 50	» »	» »	437 50	» »	» »
Banque de France.	3395	» »	» »	3395	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1230	» »	» »	1220	» »	10
Crédit Foncier, nouveau.	1220	» »	» »	1220	» »	» »
Crédit Agricole.	750	5	» »	745	» »	5
Crédit industriel.	760	» »	5	755	» »	5
Crédit Mobilier.	1010	7 50	» »	1006 25	» »	3 75
Comptoir d'esc. de Paris.	970	» »	» »	970	» »	» »
Orléans (estampillé).	885	2 50	» »	887 50	2 50	» »
Orléans, nouveau.	783 75	» »	» »	785	1 25	» »
Nord (actions anciennes).	980	» »	» »	980	» »	» »
Est.	490	1 25	» »	490	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	915	5	» »	920	5	» »
Lyon nouveau.	917 50	3 75	» »	922 50	5	» »
Midi.	640	» »	» »	640	» »	» »
Ouest.	515	» »	» »	515	» »	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1662 50	27 50	» »	1667 50	5	» »
Canal de Suez.	475	» »	» »	471 25	» »	3 75
Transatlantiques.	557 50	» »	3 75	562 50	5	» »
Emprunt italien 5 0/0.	68 15	» »	15	68 20	» 05	» »
Autrichiens.	497 50	» »	» »	426 25	» »	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	535	2 50	» »	538 25	3 75	» »
Victor-Emmanuel.	348 75	2 50	» »	350	1 25	» »
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	340	2 50	» »	337 50	» »	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	617 50	2 50	» »	615	» »	2 50
Saragosse.	505	3 75	» »	503 75	» »	1 25
Séville-Xérés-Séville.	446 25	» »	» »	446 25	» »	» »
Portugais.	301 25	1 25	» »	300	» »	1 25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Orléans.	292 50	» »	» »	291 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	290	» »	» »	291 25	» »	» »
Ouest.	287 50	» »	» »	287 50	» »	» »
Midi.	285	» »	» »	285	» »	» »
Est.	291 25	» »	» »	288 75	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le